



Niv. 4

RNCP
38076
jusqu'au 01-01-29

CPF
244074



Bac Pro CGEH

Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique

POUR QUI ?

SCOLAIRE

Pour les élèves sortant de 2^{de} ou après un CAP.

APPRENTISSAGE

Pour les personnes de 15 ans révolus à 29 ans révolus (pas de limite d'âge pour les travailleurs en situation de handicap). Être titulaire d'un CAP ou après classe de 2^{de}.

COMMENT ?

SCOLAIRE

Prendre contact avec l'établissement.

Passer un entretien et un test de positionnement dont de pratique équestre à plat et d'obstacle. Déposer un dossier sur Affectation pour enregistrement dans Affelnet-lycée.

APPRENTISSAGE

Passer un entretien et un test de positionnement. L'entretien a pour but d'évaluer les motivations des candidats et les tests de s'assurer que ce dernier a le niveau pour suivre la formation. Avoir signé un contrat d'apprentissage.

COMBIEN DE TEMPS ?

SCOLAIRE

2 ans avec 14 à 16 semaines de stage

APPRENTISSAGE

Avec VAA, formation de 1 à 2 ans. 675h/an en centre de formation. 2/3 du temps en entreprise.

OBJECTIFS

- ◆ Acquérir la capacité professionnelle pour l'installation sur une structure équestre ou pour sa gérance.
- ◆ Travailler sur un projet sur une insertion socio-professionnelle
- ◆ Piloter une entreprise
- ◆ Gérer une cavalerie (alimentation, soin des équidés, gestion des bâtiments)
- ◆ Travailler les équidés (débouillage, pratique à cheval)
- ◆ Gérer une prairie et les surfaces associées

POURSUITE D'ÉTUDE

- ◆ BTS, BTSa ACSE
- ◆ BP JEPS Activités équestres
- ◆ TFP animateur Équitation
- ◆ CS Éducation et Travail des jeunes Équidés

DÉBOUCHÉS

- ◆ Cavalier de concours
- ◆ Responsable d'écurie
- ◆ Groom
- ◆ Cavalier soigneur



NOUS CONTACTER

PÔLE ÉQUESTRE
03.22.84.01.77

Pour l'apprentissage : kim.speckens@educagri.fr
10 Rue du Quinconce 80200 Péronne

www.lycee-des-metiers-du-vivant.fr

NOS +

- ◆ Aide à la recherche d'un maître de stage / maître d'apprentissage
- ◆ Établissement à taille humaine
- ◆ Partenariats avec les CIO, lycées, missions locales
- ◆ Banc d'essai possible
- ◆ Accompagnement et suivi individualisé
- ◆ Partenariat privilégié avec le Pôle Équestre de la Haute-Somme de Péronne

Une formation axée sur la pratique professionnelle lors des périodes en entreprise avec un retour sur le vécu permet une employabilité rapide des candidats.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Une formation qui s'appuie sur une complémentarité entre les mises en situation pratiques et les apports théoriques.

- ◆ Adaptation du parcours au contexte local, selon les besoins en emploi du territoire
- ◆ Individualisation du parcours selon les tests de positionnement, VAA, VAE

CONTENUS PRINCIPAUX

Capacités Générales

- CG1** Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel
- CG2** Débattre à l'ère de la mondialisation
- CG3** Développer son identité culturelle
- CG4** Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles

Capacités Professionnelles

- CP1** Justifier des choix techniques liés à la conduite des activités hippiques
- CP2** Élaborer un diagnostic global de l'entreprise hippique dans un contexte de durabilité
- CP3** Communiquer en situation professionnelle
- CP4** Caractériser le contexte des activités hippiques
- CP5** Réaliser la gestion technico-économique, humaine et commerciale de l'entreprise dans une logique de développement durable
- CP6** Gérer une cavalerie dans un contexte de durabilité et dans le respect du bien-être animal
- CP7** Gérer le travail du cheval en vue de développer ses potentialités dans le respect des règles de sécurité et du bien-être animal
- CP8** S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

DISPOSITIF D'ÉVALUATION & DE VALIDATION

- ◆ Contrôle en cours de formation (CCF) : 62,5 %
- ◆ 3 épreuves terminales : 37,5 %

Certificateur : MASA.



**PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE*
POUR L'APPRENTISSAGE**

Flashez ce QR Code ou rendez-vous sur www.cfar-hdf.fr.

**La pré-inscription ne vous engage pas et ne vaut pas acceptation de votre dossier.*



Version
Février 2025

STATUT

SCOLAIRE

Statut d'élève devant être présent en cours et statut de stagiaire rémunéré durant les périodes de stage.

APPRENTISSAGE

Statut de salarié ayant signé un contrat d'apprentissage de 1 ou 2 ans avec un employeur du secteur privé ou public (centre équestre, écurie de course, écurie d'élevage...)

Le financement dépend du statut de la personne qui suit la formation. Des prises en charges sont possibles selon le profil du candidat (CNFPT, OPCO). Des aides régionales au permis et à l'équipement sont possibles.

FRAIS ANNEXES

Selon statut (interne, demi-pensionnaire).

CHIFFRES CLÉS

